

Comment se déroule un séjour pour un patient atteint de cancer au *Centre de Réhabilitation du Château de Colpach (CRCC)*?

Depuis avril 2018, le nouveau *Centre de Réhabilitation du Château de Colpach* – d'une capacité de 30 places – propose aux patients atteints de cancer un suivi hospitalier. Entretien avec le Dr José Biederman, directeur médical du CRCC



JOSÉ BIEDERMAN
Directeur médical du CRCC

« **Je souffre d'un cancer du côlon (ou cancer du sein, cancer de la prostate...), quelles offres spécifiques votre institution peut-elle proposer dans mon cas? Par exemple, si j'ai des problèmes de digestion, de lymphœdème ou d'incontinence?** »

Le Centre de Réhabilitation du Château de Colpach accueille les patients qui, à la suite d'un cancer ou d'un évènement de santé lié à leur cancer, nécessitent des soins en vue d'obtenir une récupération optimale de leurs performances fonctionnelles, de leur autonomie et de leur qualité de vie. Tout est mis en œuvre pour accompagner le patient dans sa récupération

en tenant compte de ses spécificités médicales, physiques, psychologiques et sociales.

Cette prise en charge s'appuie sur cinq piliers essentiels :

1. Les soins médicaux :

les médecins, les infirmières, les aides-soignants prennent en charge vos problèmes de santé au quotidien. Votre traitement antérieur est poursuivi et adapté en fonction de votre situation. Nos équipes ont acquis des compétences spécifiques pour répondre à d'éventuels demandes : stomathérapie, diabétologie, gestion des plaies...

Si des examens complémentaires doivent être réalisés (prises de sang, échographies) ils le seront sur le site. D'autres examens devront être réalisés à l'extérieur (radiographies, consultations externes programmées). Le CRCC se charge alors de votre transport dans les meilleures conditions.

2. Un plateau technique complet :

les soins de kinésithérapie, d'ergothérapie, d'orthophonie bénéficient d'une équipe compétente et de matériels adaptés. Des compétences spécifiques ont été acquises par nos équipes : drainage lymphatique, balnéothérapie, travail du schéma corporel, techniques de rééducation périnéale, utilisation de la réalité virtuelle pour les troubles de l'équilibre et les difficultés à la marche...

3. Un service psycho-social :

nos infirmières sociales font le point avec vous sur votre situation familiale, sociale, professionnelle et vous accompagnent dans les démarches administratives éventuellement nécessaires. Une psychologue ainsi qu'une infirmière conseil en soins intimes et sexualité sont à votre écoute si vous en ressentez le besoin.

4. L'éducation thérapeutique :

devenir acteur de votre propre santé est l'un des objectifs de votre prise en charge. En fonction de votre pathologie et de vos besoins vous pourrez profiter d'un programme d'éducation à la santé adapté qui vous permettra de mieux appréhender et gérer votre santé.

5. Des soins de confort et de bien-être :

votre bien-être est important et nous mettons tout en œuvre pour le satisfaire au mieux. Vous pouvez profiter de promenades dans le parc et autour de l'étang du château mais également de *techniques* mises à votre disposition : relaxation, luminothérapie, *wellness*, *fitness*, sophrologie, massages quiétude, hydromassage, aromathérapie, art-thérapie, soins et conseils esthétiques.

« Qu'est-ce qui m'attend concrètement le premier jour ? Quelle est la procédure ? »

Votre arrivée au CRCC aura été préparée avec vous et avec votre médecin en amont.

A votre arrivée à Colpach, vous êtes accueilli par **le responsable** (une infirmière) du service national de réhabilitation post-oncologique qui vous guide dans la visite du centre et vous accompagne jusqu'à votre chambre. Après vous avoir examiné le médecin du service fixe avec vous les objectifs de votre séjour. Puis, en fonction de vos besoins, différents intervenants (kinésithérapeute, ergothérapeute, psychologue, infirmière sociale, diététiciennes...) réalisent également un bilan de votre situation clinique, psychologique, sociale.

Au terme d'une réunion de synthèse réunissant le corps médical et l'ensemble des soignants, un programme de prise en charge spécifique et personnalisé vous est alors proposé. Ce programme de prise en



charge (votre « planning ») détermine les soins dont vous pouvez bénéficier en fonction de vos besoins.

Votre accord est bien entendu sollicité.

« A quoi ressemble mon quotidien concrètement ? »

Le programme de prise en charge qui vous est proposé alterne des séances de thérapies soit individuelles, soit en groupe. En fonction de vos besoins, de nombreuses formes de thérapies peuvent vous être proposées : kinésithérapie, ergothérapie, orthophonie, soutien psychologique, accompagnement social, diététique, éducation thérapeutique adaptée, bien-être, relaxation sous différentes formes. Ce programme précise heure par heure les soins dont vous pouvez bénéficier et le thérapeute qui vous prend en charge.

Un entretien avec le médecin du service mais également des temps de repos et de récupération sont également prévus chaque jour dans votre planning.

Ce programme de prise en charge (votre « planning ») est réévalué au minimum une fois par semaine par l'ensemble de l'équipe interdisciplinaire. En fonction de vos progrès ou de l'évolution de votre situation, votre prise en charge peut ainsi être adaptée et les objectifs éventuellement redéfinis avec le médecin et l'équipe.

Votre programme de soins thérapeutiques quotidien débute au plus tôt à 8h30 pour se terminer au plus tard à 17h. Les samedis après-midi et les dimanches sont libres de toute planification afin de vous permettre un temps de récupération et de visites.

Vous pouvez bénéficier, si vous le souhaitez d'une salle de fitness et d'un grand parc agréable parsemé d'œuvres d'art dans lequel vous pourrez vous promener.

« Je suis un régime alimentaire. Pourrais-je le poursuivre pendant mon séjour ? »

L'alimentation jouant un rôle essentiel, nos diététiciennes sont à votre écoute. Après un premier bilan, elles adaptent votre alimentation à vos besoins et à vos goûts. Un suivi hebdomadaire est réalisé afin de s'assurer de l'efficacité de la prise en charge et, le cas échéant, elles adaptent leur recommandation.

En collaboration avec les ergothérapeutes, nos diététiciennes proposent un atelier de cuisine thérapeutique ayant comme objectif d'apprendre à s'alimenter de façon équilibrée et variée mais également à mettre en pratique des recettes saines.

« Si j'ai encore besoin d'un traitement médical, comme une chimiothérapie, puis-je continuer le traitement dans ma clinique à partir de Colpach ? »

La continuité de la prise en charge de votre maladie est assurée. Si un traitement est prévu (chimiothérapie, séance de radiothérapie, examen de contrôle...) pendant votre séjour à Colpach, nous prenons en charge votre transport aller-retour au CRCC. Nos médecins sont en contact permanent avec votre médecin oncologue en cas de besoin. Votre programme de prise en charge est adapté en conséquence.

« Si j'ai besoin de soins médicaux, y a-t-il quelqu'un à Colpach qui peut m'aider ? »

A votre arrivée, le médecin du service procède à votre examen clinique complet et détermine avec vous les objectifs de votre prise en charge.

Le médecin du service passe tous les jours et répond à vos demandes. Un médecin rééducateur est également disponible tous les jours et coordonne les différentes activités physiques dont vous avez besoin.

La continuité des soins est assurée par l'équipe médicale 24h/24 et 7 jours sur 7 : à tout moment, un médecin peut être joint et répondre à une demande de soins.

« Mon enfant peut-il m'accompagner ? Ou est-ce que je peux aussi me faire accompagner par mon partenaire ? »

Toutes les chambres du CRCC sont des chambres individuelles (sans supplément financier) dont une grande partie offre une vue sur le parc. Suffisamment spacieuses, elles sont toutes équipées d'une douche adaptée, d'un réfrigérateur, d'un petit coffre, de la télévision et d'un accès internet. Le patient peut pleinement profiter de moments de repos et d'isolement s'il en ressent le besoin.



Un extérieur du CRCC.

Nous ne pouvons accueillir au sein du service d'autre personne que nos patients mais nous disposons dans le même bâtiment de la possibilité d'accueillir des proches au sein de la *Résidence Aline*. De plus tous les moyens de la *Croix-Rouge luxembourgeoise* pour le soutien et l'accompagnement de nos patients peuvent être mobilisés.

« Je sais que dans le passé vous avez surtout pris en charge des personnes âgées, comment est-ce maintenant? En tant que patient plus jeune, trouverai-je d'autres patients de mon âge? »

Le cancer atteint des patients de tous âges et le service national de réhabilitation post-oncologique accueille tous les patients âgés de plus de 18 ans. Nous accueillons de plus en plus de patients encore actifs professionnellement et veillons à intégrer si besoin dans les objectifs de prise en charge, la reprise d'une activité professionnelle adaptée. Les ergothérapeutes sauront vous apporter conseils par diverses mises en situation et mettre en évidence les aménagements éventuellement nécessaires de votre poste de travail ou de l'organisation du travail.

« Quelles sont les langues parlées par votre personnel? Je préfère parler luxembourgeois... »

La majorité de notre personnel de soin peut s'exprimer en langue luxembourgeoise. La plupart parle également le français, certains peuvent s'entretenir avec vous en allemand, en portugais ou en anglais.

« Je ne vais pas bien psychologiquement, je me sens comme dans un «trou noir». Y a-t-il un soutien psycho-oncologique à Colpach? »

Le personnel du service psycho-social vous rencontre dès le lendemain de votre arrivée pour échanger sur votre ressenti, votre vécu, votre projet durant votre séjour et pour le futur. Les différents services de thérapies ou de bien-être vous sont alors proposés et, suivant vos objectifs, la planification des soins est décidée en réunion interdisciplinaire.

Un soutien psychologique est systématiquement proposé et notre psychologue se tient à disposition des patients et de leur entourage. Différentes thérapies complémentaires sont également proposées :

- la sophrologie est une méthode thérapeutique permettant une meilleure identification des tensions émotionnelles et physiques, et une représentation positive de situations vécues difficilement.
- l'art-thérapie offre l'opportunité d'exprimer de façon créative des sentiments, des pensées. En transformant les difficultés personnelles en productions artistiques, il est ainsi possible de les mettre à distance et d'en reprendre le contrôle.
- les massages quiétude permettent aux patients de profiter d'un moment de relaxation et de détente dans un espace d'écoute et de bienveillance.
- des soins et conseils esthétiques dispensés par une infirmière qualifiée s'inscrivent dans une démarche thérapeutique interdisciplinaire, visant à améliorer l'image de soi et la qualité de vie des patients tout en aidant également à lutter contre la douleur, l'isolement social et la fatigue.

Tous les soignants de l'établissement ont bénéficié d'une formation de sensibilisation en psycho-oncologie et sont à même de pouvoir proposer une écoute bienveillante et des activités adaptées.

« J'aimerais parler à d'autres patients, y a-t-il des offres de groupe? »

Certaines activités sont réalisées en groupe : travail d'équilibre, ré-entraînement à l'effort, diététique, éducation thérapeutique...

Des groupes d'art-thérapie et de soutien psychologique permettent aux patients d'échanger et partager leurs expériences de la maladie.

Autant que faire se peut les groupes sont constitués de façon homogène.

« Que dois-je faire si je veux faire un séjour à Colpach? »

Une demande d'admission doit être faite par votre médecin traitant, votre médecin référent ou votre oncologue auprès du CRCC. Le formulaire de demande est disponible dans les hôpitaux ou sur le site internet du CRCC (www.rehabilitation.lu).

Après examen de cette demande, le CRCC recontacte votre médecin ou vous-même pour définir au mieux votre date d'admission. Un courrier de confirmation vous est adressé éventuellement vous précisant les conditions d'admission.

Vous n'avez pas d'autre démarche à effectuer. Le CRCC réalise les démarches de prise en charge auprès de la CNS ou de votre caisse d'affiliation. ●

L'équipe soignante du CRCC.

